



Déclaration de la commission exécutive de la CGT FINANCES PUBLIQUES 40 réunie le 15/9/2011

Lors du comité technique paritaire départemental du 12/9/2011, les représentants de la CGT ont indiqué : « notre pays est en récession, la crise financière se poursuit, notre gouvernement utilise toujours la même méthode : présenter la facture aux salariés..... »

La présidente du CTPD, directrice départementale, a répondu : « ce n'est pas une récession c'est une crise financière et surtout bancaire ».

Il faudrait donc, d'après elle, dans l'intérêt général, sauver les banques et accepter des sacrifices « équitables » pour payer le déficit né de ce sauvetage.

C'est précisément ce que nous ne voulons pas.

La responsabilité du mouvement syndical est de défendre les intérêts des salariés. Nous apportons notre soutien à la formule de notre syndicat national: « **cette dette est leur rente, on ne doit plus la payer** ».

Par conséquent, notre section ne saurait en aucun cas être engagée par une quelconque « demande de concertation avec le gouvernement et le patronat pour réduire la dette » (déclaration de l'intersyndicale du 18/08/2011).

Les travailleurs en général, les fonctionnaires en particulier, ne sont d'aucune manière responsables de cette dette qui n'est pas celle du peuple mais qui est fabriquée depuis 30 ans pour engraisser les capitalistes et les banquiers: s'il n'y avait pas eu toutes les mesures décidées par les gouvernements successifs en faveur des hauts revenus et des entreprises, il serait rentré 142 milliards d'€ de plus dans les caisses de l'Etat, soit le montant du déficit.

De plus, la dette procure 45 milliards d'€ aux établissements financiers créanciers de l'Etat, soit l'équivalent du produit de l'impôt sur le revenu(chiffre 2010).

La dette est une rente au profit des spéculateurs et des banquiers qui s'engraissent sur les sacrifices imposés à la population, notamment aux salariés, dont notre confédération a pour vocation de défendre les intérêts.

Cette vocation première du syndicalisme indépendant implique d'exiger:

- le retrait des plans d'austérité imposés par le gouvernement, l'union européenne et le FMI
- la défense intransigeante des acquis sociaux (statut de la fonction publique, conventions collectives, sécurité sociale fondée sur le salaire différé)
- Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein, l'abrogation de la loi sur les retraites portant à 62 ans le départ en retraite et du décret d'août qui rajoute un trimestre de cotisation au salarié né en 1955.
- une hausse généralisée des salaires pensions et retraites
- L'arrêt de la casse des services publics.

C'est sur ces bases que l'unité d'action doit être recherchée.

Consciente de ses responsabilités et de la nécessité d'une mobilisation immédiate des travailleurs du public et du privé, la CE :

- regrette qu'un appel à une grève interprofessionnelle avec manifestations dans toute la France n'ait pas été lancé par les confédérations et les organisations syndicales nationales sur ces bases.
- Décide d'appeler le 11 octobre les agents de la DDFIP des Landes à 24h de grève et de proposer un appel commun dans ce sens aux autres organisations syndicales du département.